

**COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL**

10 septembre 2012 19 h

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Danièle GABRIEL-ROBEZ, Maire, en séance ordinaire le 10 septembre 2012 à 19 heures. Etaient présents :

- Jean-Pierre GROSGURIN
- Nelly MALLEY
- Pierre MOREL
- Marie-Hélène GROSSIORD
- Patrick LEVRIER
- Jeannine BLANC

Excusés : Ian THOMPSON (pouvoir pour P Morel)  
Olivier FLIPO (pouvoir pour D Gabriel-Robez)  
Roger GROSSIORD

**Secrétaire de séance** : Jeannine BLANC

Le compte-rendu de la séance du 14 juin 2012 est adopté à l'unanimité.

**AMENAGEMENT DU CHEMIN DU FRENET**

Mr Morel rend compte de l'état d'avancement du dossier.

**URBANISME**

**DECLARATION PREALABLE**

<b>Bussard Laurent</b>	Réfection et agrandissement d'un balcon	<i>Accord</i>
<b>Chalet Louis Marchand</b>	Alarme incendie	<i>En cours d'instruction</i>
<b>Bœuf Nicolas</b>	Agrandissement fenêtre nord Création d'une fenêtre nord Création de 3 fenêtres de toit	<i>Accord</i>
<b>Moles Maurice</b>	Création d'un abri voiture	<i>Refus – Déclaration Travaux non recevable doit déposé un PC</i>
<b>Gaudin Alain/Masson Florence</b>	Pose d'un Velux (résidence des pistes)	<i>en cours d'instruction</i>

## Commune de LELEX

---

### PERMIS DE CONSTRUIRE

<b>Levrier Patrick</b>	Fermeture d'un abri existant en véranda	<i>Accord</i>
<b>Largillet David</b>	Extension d'un garage existant Création d'un 2ème garage Création d'un bûcher	<i>Refus</i>
<b>Moles Maurice</b>	Création d'un abri voiture	<i>en cours d'instruction</i>

### **PROPRIETES FORESTIERES**

Accord du conseil pour renouvellement à la certification forestière PEFC et règlement de la participation de 169 euros et accord pour Contribution de 32 euros à France Bois Forêt

Accord pour approbation du programme de travaux

Accord pour proposition d'achat du crû et à croître des parcelles D 280, E 90, E 91, une proposition sera faite aux propriétaires concernés

### **CCPG**

#### **Modification des compétences de la Communauté de Communes du Pays de Gex**

##### **PROJET STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT (PSD) FERNEY-VOLTAIRE/GRAND SACONNEX**

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes du Pays de Gex, dans sa séance du 19 juillet 2012, a adopté la prise de compétence sur le périmètre du PSD Ferney-Voltaire/Grand-Saconnex.

La CCPG est compétente pour :

l'extension, l'aménagement, la réalisation, la commercialisation de la zone d'activités à vocation économique et d'habitats dénommée « PSD Ferney-Voltaire/Grand-Saconnex », et pour la mise en oeuvre des procédures afférentes, sous toute forme prévue par le Code de l'Urbanisme et la législation en vigueur, la réalisation des équipements et aménagements publics nécessaires à la mise en place et au fonctionnement d'un service de transport en commun en site propre, des aménagements routiers qui seraient nécessaires à la desserte de la zone « PSD Ferney-Voltaire/Grand Saconnex » et des équipements annexes, tels que prévus dans le cadre du contrat d'axe conclu entre le département de l'Ain, la CCPG et la commune de Ferney-Voltaire.

## Commune de LELEX

Ces équipements pourront être réalisés par la CCPG à l'intérieur de la zone PSD Ferney/Grand Saconnex :

sur les voies publiques de la commune de Ferney, ainsi que, en tant que de besoin, sur les accessoires et abords de celles-ci ;

sur les voies publiques du département traversant le même territoire, ainsi que, en tant que de besoin, sur les accessoires et abords de celles-ci.

La CCPG pourra engager et conclure toute convention utile avec le Département dans le respect des dispositions légales réglementaires en vigueur. Une convention avec la Commune de Ferney-Voltaire sera soumise à acceptation lors d'un prochain conseil communautaire.

Mme le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,  
soit par 9 voix **POUR**

**accepte** que la communauté de communes prenne la compétence sur le périmètre du PSD Ferney/Voltaire/Grand-Saconnex.

### **SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES 3 VILLAGES – Mijoux- Lélex – Chézery-Forens**

Madame le Maire précise à l'assemblée, que suite aux 2 délibérations prises le 14 juin 2012 concernant d'une part le transfert de la compétence « Office de Tourisme » au S I des 3 Villages et d'autre part l'approbation des modifications des statuts dudit syndicat, Mr le Préfet de l'Ain rappelle que « *la subvention spécifique allouée par chacune des 3 communes déduction faite, pour chaque commune, des éventuelles recettes locales effectuées dans chacun des 3 bureaux* » n'est pas possible.

En effet, en vertu du principe d'exclusivité qui régit le fonctionnement des EPCI, le transfert d'une compétence d'une commune vers un syndicat de communes entraîne le dessaisissement immédiat et totale des communes dans la matière transférée. Ainsi, les communes membres ne pourraient plus intervenir dans le domaine du tourisme et plus particulièrement dans la création et la gestion des OT. Les dépenses/recettes des 3 bureaux qui sont ou seront créés doivent être supportées/perçues directement par le Syndicat qui assurera seul la prise en charge financière, sans subvention des communes membres, puisque dessaisies de leur compétence.

Le conseil accepte de retirer les 2 délibérations citées. A suivre.

### **MARCHES PUBLICS**

#### Délégation d'attributions du conseil municipal au maire

Le conseil municipal, au vu de l'article 2122-22 ayant été réformé par la loi N° 2009-179 décide par 9 voix **POUR** de modifier la délibération initiale en date du 29 mars 2008 comme suit :

...prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget »

...d'autoriser la délégation de ces attributions aux adjoints auxquels seront déléguées les fonctions s'y rapportant »

#### Commission MAPA

Vu le décret du 29/12/2011, considérant que les collectivités locales peuvent désormais traiter en marché à procédure adaptée les marchés de travaux jusqu'à 5 000 000 €, il est proposé de créer une commission MAPA qui pourra, pour les marchés de travaux supérieurs à 200 000 € passés sous

## Commune de LELEX

---

forme de MAPA, la ou les offres économiquement plus avantageuses et pourra proposer au maire d'engager des négociations.

Le conseil donne son accord, la commission sera identique à la commission d'appel d'offres..

### **BUDGET**

Ajustement des crédits budgétaires pour permettre le règlement des participations dues au SIEA – route du Frenet :

*Esthétique des réseaux – génie civile de télécommunications pour 35 200 euros*

*Mise en souterrain du réseau basse tension pour 69 200 €*

Accord du conseil.

Admission en non-valeur – accord du conseil pour la somme de 1 536 euros correspondant à des secours sur piste

Lecture d'un courrier de doléance concernant le paiement d'un secours sur piste – La commune prendra à sa charge la moitié de la somme soit 303.50 €

Tour de l'Ain 2012 – Confirmation de l'accord donné et signature de la convention inscription budgétaire + 3 000 € à l'article 6574

Cotisation 800 € - Accord du conseil pour inscription budgétaire.

### **CABINET MEDICAL**

Le conseil municipal décide de proroger jusqu'au 31 décembre 2012 le bail avec Mr Dubois pour la location d'un appartement mise à disposition du Médecin.

### **TERRAINS**

Suite à la demande du Groupement Forestier « La Diane » de Lélex pour l'acquisition d'un tènement de 2513 m<sup>2</sup> issu de la parcelle A 278, la Mignonne et après estimation des Domaines, accord du conseil pour une cession au prix de 5026 €, frais de notaire et géomètre étant à la charge de l'acquéreur. Les conditions particulières seront listés en commission et transmises au Notaire chargé d'établir la promesse de vente.

### **TRAVAUX**

Ian THOMPSON, par le biais de son compte-rendu écrit, rend compte des réunions de la commission en date des 28 août et 4 septembre et de l'état d'avancement des dossiers et travaux en cours.

« *Chemin de Chez Collet* » Information du SIEA précisant que l'amélioration esthétique des réseaux est reportée en 2013.

*Route des bals* : compte-rendu de la réunion du 31 août – Une nouvelle association devra être créée.

*RD 991* : réunion avec le Conseil Général pour faire le point sur les matériaux stockés en bordure de la RD, lieudit « Le Plat des Menues »

# Commune de LELEX

---

## **STATION VERTE**

Suite au dossier préparé par Marie-Hélène Grossiord et Mme le Maire, Mr Noël Ravassard, Président informe que la commune a été labellisée « STATION VERTE » les panneaux seront apposés prochainement.

La cérémonie officielle de remise de la charte aura lieu début 2013

Lecture d'un courrier de l'Agence de Développement Touristique du Département de l'Ain félicitant la commune de LELEX pour la labellisation « STATION VERTE » obtenue récemment qui apportera une plus-value importante pour la commune et ses environs.

Site : [www.stationverte.com](http://www.stationverte.com)

## **EPF**

Informe la commune que le portage foncier sur les acquisitions « En Chapelon/la Colenne » arrive à son terme au premier semestre 2013 et qu'il conviendra de prévoir les crédits budgétaires.

## **ECOLE**

Le conseil prend connaissance de 2 demandes de dérogation scolaire et réitère sa décision négative.

## **SIVU SCOLAIRE**

Mr HEDUY, Président, quittant le conseil municipal de Chézery-Forens pour raisons personnelles, se démet également de sa fonction de Président du SIVU SCOLAIRE

## **QUESTIONS DIVERSES**

**PLAN PASTORAL TERRITORIAL** – Mr Jean Paul Roux propose de rencontrer le conseil avec le conservateur de la RN – à partir de septembre –

**ONF** : se tient à notre disposition pour le secteur des Brillonnes

**FORESTIERS PRIVÉS DE L'AIN** – Se tient à disposition pour tout renseignement concernant le sujet « schéma de desserte sylvo-pastoral.

**CCE AIR France** – Informe la commune de la mise en vente du centre de vacances

**CCPG** – Présentation de la carte de signalétique RIS

**Maires du canton de Gex** : compte-rendu assemblée générale 2012

**Voltaire Initiative** : Prêt d'honneur accordé à Mr Berthelot pour la reprise du bar « Les Asters »

**SEMCODA** : rapport de gestion 2011

La séance est levée à 22 h 30